

# Pour nos salaires, nos emplois, nos conditions de travail !



- Ne plus subir les suppressions de postes,
- Ne plus travailler sous davantage de pression pour assumer la charge de travail supplémentaire,
- Stopper les restructurations, mutualisations, fusions,
- Ne plus supporter la qualité empêchée, la perte de sens au travail, le mal travail,
- Reconnaitre nos qualifications et nos compétences,
- Vivre décemment de nos salaires.

## C'est être en grève le mardi 18 décembre et dans l'action pour réclamer :

- ❖ L'arrêt des suppressions de postes et le remplacement de tous les départs par des embauches en CDI,
- ❖ La mise en place d'une classification qui permette un véritable déroulement de carrière avec la reconnaissance des compétences, des qualifications et des diplômes,
- ❖ La valeur du point à 10 € et le Salaire Minimum Professionnel Garanti à 2 000 € bruts,
- ❖ L'attribution de mesures immédiates pour tous les salariés en rattrapage de la perte du pouvoir d'achat,
- ❖ Le respect et le maintien de toutes les dispositions de la Convention Collective Nationale,
- ❖ Le remplacement de la prime d'intéressement par une prime pérenne d'1/2 mois de salaire avec un minimum de 1 000 €.

Le « tous ensemble » a tout son sens face à ce gouvernement qui, dans le contexte social actuel, fait voter la loi de Financement de la Sécurité sociale qui réduit les prestations sociales et les frais de personnels tout en continuant à faire des cadeaux au patronat sans contrepartie.

Il permet à présent à l'Etat de puiser dans les recettes de la Sécurité sociale pour équilibrer son propre budget au lieu d'utiliser les excédents pour améliorer les prestations des assurés sociaux et allocataires, les conditions de travail et les rémunérations des salariés de la Sécurité sociale.

La Sécurité sociale est à l'image de celle de ses personnels : **en souffrance !**

Ambroise Croizat, conscient qu'à peine mise en place la Sécurité sociale ne cesserait d'être attaquée, disait :  
 « Ne parlez pas d'acquis sociaux, parlez de conquits sociaux, parce que le patronat ne désarme jamais. »



## Bulletin d'adhésion

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse de l'entreprise : .....  
 Adresse personnel : .....

N° Téléphone : ..... Email : .....

Bulletin à retourner à la Fédération CGT des Organismes Sociaux : 263 rue de Paris – case 536 – 93515 Montreuil cedex  
 Tel : 04 48 18 83 56 – Fax : 01 48 59 24 75 – mail : [fede@orgasociaux.cgt.fr](mailto:fede@orgasociaux.cgt.fr)

Ou à remettre à un militant CGT de votre entreprise